

CONSEIL D'ECOLE DU 15 juin 2017

Début de séance : 18h00

Présents :

Parents d'élèves : Mmes Menu Gay, Bonnard, Garnier, Grouillet et Carbonne

Enseignants : Céline Manissier, Anne Zammit, Xavier Romieu, Thierry Coste, Cécile Carlotti (remplaçante d'Agnès Hirn) et Corinne Mariac.

Mairie Les Matelles : M. Barbe, Mme Dulac

Mairie St Jean de Cuculles : M. Jouault

Excusées : Joanna Norton, Odile Touboul, Mme Hirn

A. Adoption du compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion précédente a été adopté.

Il remonte une phrase : « absence de réaction des parents d'élèves » qu'une ancienne parent d'élève élue souhaite voir écarter du compte-rendu du conseil d'école.

Vote : abstention : 1 Contre : 0

B. Effectif

168 ou 169 élèves

CP : 36 (ou 37)

CE1 : 27

CE2 : 28

CM1 : 37

CM2 : 40

La répartition est actuellement difficile à faire.

M. Romieu s'en va. M. Bruno PETTINI le remplace.

La solution technique du préfabriqué pour la 7^{ème} classe semble bien engagée. La réponse est attendue par la mairie avant la fin de l'année. Les dimensions seront de 10m x 6m.

C. Le mobilier

Le renouvellement pour les classes de CE2 et CM1 est demandé par les enseignants, ces classes ont des tables et des chaises obsolètes. Le renouvellement du mobilier d'une classe par an est prévu et convenu entre la mairie et la directrice de l'école.

Un plan de travail incliné est prévu : 1 pour le cycle 2 et 1 pour le cycle 3.

Il faut préparer la commande des tables et des chaises pour la fin de la semaine prochaine en ajoutant l'appoint pour une dizaine de tables et de chaises de CP, l'effectif étant plus important cette année que l'année précédente, ainsi qu'un bureau enseignant pour la maîtresse de CE1.

D. Des travaux éventuels

La température dans les classes est en moyenne de 34°C, des ventilateurs ont été installés, mais des travaux sont à prévoir d'après M. Barbe pour rénover les bâtiments vieillissants, notamment pour l'isolation. La priorité est pour l'instant sur la construction de l'école maternelle.

E. Parents d'élèves :

Suite à la démission de 7 parents d'élèves élus, une nouvelle liste a été formée et est à jour.

F. Liaison Grande Section / CP

La visite des GS aura lieu mardi 20 juin en matinée. La maîtresse de CP accueillera les GS pendant que les CP retrouveront un temps leur maîtresse de l'an dernier. Les enfants mangeront à la cantine de l'école élémentaire.

Liaison CM2/ 6^{ème}

La visite au collège est prévu au collège, départ le matin du 20 juin en bus, le repas est prévu sur place également et payé par les parents. Le matin, les élèves visiteront le collège et l'après-midi, ils participeront à des ateliers de résolutions de problèmes avec des classes de 6^{ème}.

G. LSU

Le LSU est obligatoire pour la rentrée 2017 et est imposé par le ministère. Le LSU suit l'enfant de la maternelle au lycée.

Les parents devront aussi signer. Les enseignants notent qu'il a été difficile de faire signer les parents par internet cette année.

H. Communiqué aux parents

Le rappel des faits du dernier conseil sur l'incivilité de certains parents qui a mené à décider d'écrire ce communiqué lors du deuxième conseil d'école est effectué au début de ce point à traiter.

Lecture du communiqué lors de la réunion :

Communiqué des enseignants, de la mairie et des parents d'élèves élus

L'équipe enseignante, la mairie et les parents d'élèves élus au conseil d'école condamnent toute incivilité, dénigrement, diffamation sur les réseaux sociaux ou autres supports, agression verbale ou physique envers le corps enseignant et le personnel municipal et les intervenants exerçant dans les locaux de l'école.

Nous rappelons que la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 protège le fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et que tout manquement à la loi peut faire l'objet d'une poursuite en justice.

Les parents d'élèves notent qu'ils n'ont pas été sollicités pour la rédaction de ce communiqué. Les enseignants précisent que ce communiqué leur a été présenté ce lundi 12 juin lors de la réunion préparatoire au conseil d'école.

L'inspection souhaitait envoyer un représentant. Mr Laurent Vives est venu dans l'école ce mardi 13 juin pour rencontrer les enseignants et il a été décidé avec lui que sa présence n'était pas nécessaire, sa confiance étant entièrement accordée à l'équipe enseignante.

Le terme "motion" a été transformé en "communiqué".

M. Barbe souhaite transformer le terme “personnel exerçant” par “personnel municipal et les intervenants”

Vote du communiqué à l’unanimité.

Il pourra être annoté sur le règlement à la rentrée.

Il sera mis quand même sur le compte rendu du conseil d’école.

I Projets

Give box

La mairie a accordé son autorisation pour l’installation de la givebox sur le parking de l’école (endroit accessible qui ne gêne ni la sortie de secours des pompiers, ni la circulation des voitures). Dans l’idéal la taille maximale devrait être de 2mx2m et la givebox fera dos à la cour de récréation.

Les enseignants remercient l’association “Mon école et moi” pour son investissement et ses recherches à l’élaboration de ce projet., ainsi que pour le financement du cabanon.

La peinture et les protections telles que les lunettes, les masques, les gants et les combinaisons sont offerts par Déco St Gély.

Le projet pourra donc être lancé en septembre 2017.

Syble

Les CM1 participent à ce projet sur 2 journées : 1 jour et 1 demie journée

Quinzaine de la science

Le thème choisi cette année était l’électricité. Merci aux parents qui ont participé à l’organisation de cette manifestation et qui sont venus nombreux mener des ateliers pendant 1 journée et 1 demie journée sur l’école.

Exposition Musée Fabre

Tous les élèves de l’école ont pu visiter l’exposition “Art et matière” au musée Fabre, où les élèves ont pu toucher des reproductions de statue les yeux bandés. Les élèves de cycle 2 ont sur cette même journée visité la ville de Montpellier en petit train. Merci à l’association “Mon école et moi” qui a financé le petit train.

Les CM2 ET CM1/CM2 ont eu une visite de Montpellier avec l’office de tourisme, également financée par l’association "Mon école et moi".

Les CM1 ont visité la ville de Montpellier avec une visite préparée par M. Romieu sur le thème des sculptures et manufacture des paysages

Tennis : Les 4 classes de cycle 2 ont participé à l’activité tennis cette année.

6 séances de tennis dont 3 offertes par le club et 3 payées par la coopérative scolaire.

T-shirt et casquettes

Cette vente était organisée par la coopérative de l’école en vue d’aider au financement de projet pédagogique pour l’année prochaine. 57 casquettes et 66 T-shirts sont en commande, ce qui est assez peu. C’est un bénéfice de 150 € pour la coopérative scolaire. M. Froment a proposé de faire le logo, et l’équipe enseignante le remercie vivement pour cette initiative.

Sorties de fin d'année.

Toute l'école se rendra à la manade Méjane en Camargue le lundi 26 juin pour la sortie de fin d'année. Le matin, les enfants assisteront à un spectacle de vaches camarguaises et l'après-midi ils visiteront la manade à la fois par une ballade en petit train puis par un sentier pédestre.

Enfin, le lundi 3 juillet, l'association « Mon école et moi » offre une sortie aux élèves de CM2 à la cité de l'espace à Toulouse. Les élèves partiront à 7h30 et rentreront à 20h30. L'association vient en classe lundi pour annoncer aux enfants le voyage à Toulouse.

Fête de l'école : a lieu le 30 juin

Pour la tenue des stands de jeux, les parents seront sollicités. Un planning est prévu pour la rotation des parents avec des créneaux de 30 minutes, contrairement à 45min avant, pour soulager les parents. Cela nécessite cependant plus de volontaires.

Les boissons et les gâteaux seront servis par les enseignants. Les parents seront aussi sollicités pour apporter des tartes sucrées ou salées pour cette vente de gâteaux. Les enseignants se chargent de la livraison des boissons.

Le repas est commandé, c'est une paëlla. Prix par adulte : 12€ Prix par enfant : 8€

En ce qui concerne la vente de crêpes proposée par l'association, la question se pose de la légitimité de cette action.

Les lots trouvés par l'association, sont facturés au nom de l'association. La carrière va donner le chèque à l'association « Mon école et moi », celle-ci décide de le partager à hauteur égale entre l'élémentaire et la maternelle : 500 euros pour chaque école.

Madame Menu Gay assure que les bénéfices reviennent à l'école intégralement.

Mme Bonnard voudrait une cohésion dans la tenue des jeux (parents et enseignants).

Les enseignants font remarquer que tenir la buvette et les gâteaux permet d'avoir un autre lien avec les parents.

La tombola et la vente de crêpes et bonbons peuvent être tenus par les parents avec le fond de caisse de l'école. L'équipe enseignante s'occupe du listing des jeux.

Monsieur Jouault demande pourquoi cette association a été créée.

Monsieur Coste rappelle que c'était un moyen d'avoir un statut pour monter des projets. L'association va réfléchir si elle continue ou pas avec la tombola, les crêpes ou si elle participe juste à la gestion des jeux. Elle informera l'équipe enseignante la semaine prochaine de sa décision.

Pour la mairie

Suite au conseil d'école extraordinaire fin janvier, il a été demandé que les horaires des TAP soient déplacés au jeudi et au vendredi. Cette Demande a été acceptée par le DASEN.

Les nouveaux horaires du lundi et mardi sont : 9h- 12h 13h50-16h50

Les nouveaux horaires du mercredi sont : 9h-12h

Les nouveaux horaires du jeudi et vendredi sont 9h-12h 13h50-15h20

Une communication dans « Le vent des Matelles » est à venir, plus dans le cartable et un affichage tableau.

La semaine de 4 jours et demi est maintenue, si le décret ne paraît pas avant le 7 juillet 2017. Si le décret paraît avant le 7 juillet, la mairie se donne le droit de réfléchir à une autre organisation, avec peut-être le retour à la semaine de 4 jours, pour la rentrée 2017.

Les résultats des réponses au sondage des parents d'élèves sont de 108 retours sur 164 élèves. 2 retours nuls.

72 familles souhaitent un retour pour la semaine à 4 jours.

36 familles souhaitent un maintien pour la semaine à 4 j ½ jours.

En l'absence du décret avant le 7 juillet, la réflexion se portera donc pour la rentrée 2018.

Cantine / garderie

Tickets de cantine et carte de garderie : même principe pour l'instant, mais la mise en place d'un système de facturation en pré-paiement ou post-paiement sera effective sur l'année scolaire 2017-2018. Les familles ne doivent donc pas trop prévoir d'achats anticipés pour la rentrée. En effet, la perception ne donnera ni ne reprendra plus aucun ticket ou carte dès la mise en place du logiciel. Les familles seront informées au préalable de cette modification.

Les parents soulèvent un problème de vente des carnets à cause des horaires.

Pour les parents d'élèves

Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour les mots donnés au long de l'année. Ils souhaitent une bonne continuation à Mme Russier, Mme Rey et Mr Romieu.

Bilan de l'association :

60 parents d'élèves ont adhéré à l'association. L'association a organisé de nombreuses manifestations : Vide grenier de l'école sur un weekend , Crèche et santons de St Jean de Cuculles, Loto (2), Carnaval, Trail du Lirou, Mannequin challenge, clowns, Fête de l'école du 30 juin, Projets en maternelle, Musée Fabre et petit train offert, 14 livres sont offerts à la BCD par l'association., Give box, Sortie du 3 juillet pour les CM2 à la cité de l'espace, Manuels offerts pour les GS
C'est avec beaucoup de plaisir que ces projets ont été menés.

La réunion a été ajournée à 20h 05.